

**ACN - Circuit administratif et délais réglementaires**  
**Demandeur : Personne Physique**

<b>Étape</b>	<b>Acteur</b>	<b>Contenu / Action</b>	<b>Délai indicatif</b>
Dépôt de la demande	DEMANDEUR	Dépôt d'un dossier complet via la plateforme MesDémarches, comprenant l'ensemble des pièces administratives exigées par le dispositif ACN.	—
Recevabilité	DGEN	Vérification de la complétude du dossier et de l'éligibilité du demandeur ainsi que des dépenses présentées, au regard du cadre réglementaire en vigueur.	1 semaine
Instruction technique	DGEN	Analyse de l'éligibilité de la demande, des dépenses déclarées, de leur caractère éligible, du respect des plafonds d'aide et des conditions d'attribution prévues par le dispositif ACN.	3 jours
Rédaction	DGEN	Élaboration d'une note de présentation motivée et d'un projet d'arrêté d'attribution ou de refus. Taches administratives liées aux procédures internes	1 semaine
Décision	MINISTÈRE TUTELLE	Décision d'attribution ou refus par arrêté pris par le ministère de tutelle.	1 à 2 semaines
Publication	JOPF	Publication de l'arrêté d'attribution au Journal officiel de la Polynésie française.	1 semaine max
Paiement de la tranche 1	DGEN	TraITEMENT du déblocage de la tranche 1 de l'aide après publication de l'arrêté au JOPF.	2 à 3 semaines après publication de l'arrêté au JOPF
Paiement de la tranche 2	DEMANDEUR DGEN	TraITEMENT du déblocage de la tranche 2 après transmission et validation des pièces justificatives requises (à fournir dans le délai mentionné dans l'arrêté)	2 à 3 semaines après validation des pièces justificatives

**ACN - Circuit administratif et délais réglementaires**  
**Demandeur : Personnes Morales**

Étape	Acteur	Contenu / Action	Délai indicatif
Dépôt de la demande	DEMANDEUR	Dépôt d'un dossier complet via la plateforme <i>MesDémarches</i> , comprenant l'ensemble des pièces administratives exigées par le dispositif ACN.	—
Recevabilité	DGEN	Vérification de la complétude du dossier et de l'éligibilité du demandeur ainsi que des dépenses présentées, au regard du cadre réglementaire en vigueur.	1 semaine
Instruction technique	DGEN	Analyse de l'éligibilité de la demande, des dépenses déclarées, de leur caractère éligible, du respect des plafonds d'aide et des conditions d'attribution prévues par le dispositif ACN.	3 jours
Rédaction	DGEN	Élaboration du rapport de présentation à présenter au conseil des Ministres (RPCM) et du projet d'arrêté d'attribution ou de refus. Taches administratives liées aux procédures internes	1 semaine
Signature	MINISTÈRE TUTELLE	Signature du rapport de présentation en vue de la soumission du dossier au Conseil des Ministres.	1 à 2 semaines
Décision	CONSEIL DES MINISTRES	Décision d'attribution ou de refus de l'aide par arrêté.	1 à 2 semaines
Publication	JOPF	Publication de l'arrêté d'attribution au Journal officiel de la Polynésie française.	1 semaine
Paiement de la tranche 1	DGEN	Traitements du déblocage de la tranche 1 de l'aide après publication de l'arrêté au JOPF.	2 à 3 semaines après publication de l'arrêté au JOPF
Paiement de la tranche 2	DEMANDEUR DGEN	Traitements du déblocage de la tranche 2 après transmission et validation des pièces justificatives requises (à fournir dans le délai mentionné dans l'arrêté)	2 à 3 semaines après validation des pièces justificatives